

# LA COURSE

"CHATEL' ZOMBIRUN, la course des citrouilles " est une épreuve organisée par l'association Courir dans Châtelleraut le 29 octobre 2021. Il s'agira de la 1ère édition.

"CHATEL' ZOMBIRUN, la course des citrouilles " est une course festive, déguisée et caritative au départ et à l'arrivée du Stade Gaillot Sutter, Chatelleraut. Elle est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

## DÉPARTS et TARIFS

### Course "Jack la lanterne" 5 km

Départ le vendredi 29 octobre 2021 à 19h40. 5€ l'inscription. Courir Dans Chatelleraut parrainera l'association Cent Pour Un.

### Course "Zombirun" 10 km

Départ le vendredi 29 octobre 2021 à 19h30. 5€ l'inscription. Courir Dans Chatelleraut parrainera l'association Cent Pour Un.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront uniquement sur notre site [www.courir-danschatelleraut.com](http://www.courir-danschatelleraut.com) avec paiement en ligne.

Aucune inscription ne sera prise par courrier, ni par téléphone, ni le jour même de la course. Aucun certificat médical ne sera accepté le jour de la course.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La signature parentale pour les enfants mineurs est obligatoire pour leur participation à l'une des 2 courses.

# ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité et/ou la santé des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. En cas de conditions sanitaires défavorables, les concurrents pourront prétendre à un remboursement.

# RETRAIT DES DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine par 4 épingles. Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité (présentation sans contact). Retrait des dossards le vendredi 29 octobre 2021 de 16h30 à 19h15 au stade Gaillot Sutter. Le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte du stade et sur les abords du stade. Un parcours de circulation à sens unique sera mis en place. La distanciation physique d'un mètre entre chaque coureur sera à respecter pour le retrait des dossards. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des coureurs.

Aucun retrait de dossard ne pourra être effectué pour le compte d'un groupe ou d'une tierce personne.

# CERTIFICATS MÉDICAUX

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme devront impérativement joindre en ligne la copie de la licence ou pass-running.

LICENCES ACCEPTÉES selon le code du sport article L.231-2 et 231-3 :Athlé compétition (FFA), Athlé santé loisir option running (FFA), Pass'running (FFA), FSCF mention athlétisme, FCGT mention athlétisme, UFOLEP mention athlétisme, FFCO, FFPM, UGSEL et UNSS engagés par l'établissement ou l'association sportive. Les coureurs non licenciés, français ou étrangers, ou les coureurs licenciés à une autre fédération devront joindre en ligne la copie du

certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied EN COMPÉTITION, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée, si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical (par sa présentation directe ou celle d'une licence acceptée par la FFA).

## ACCOMPAGNATEUR

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité par Courir dans Châtellerault (y compris vélo) ne seront autorisés sur le parcours.

## PARCOURS

Vous pouvez consulter les parcours sur le site [courirdanschatellerault.com](http://courirdanschatellerault.com), onglet Zombirun.

## CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage sera établi par une société spécialisée. Votre puce électronique se déclenchera sur la ligne de départ et donnera votre temps de course sur la ligne d'arrivée.

## RAVITAILLEMENT

3 postes de ravitaillement sur le parcours, exclusivement réservés aux concurrents qui seront en possession de leur propre gobelet.

L'auto-suffisance est fortement conseillée.

L'accès au ravitaillement sera organisé selon une file d'attente respectant les mesures de distanciation. Le port du masque sera exigé dès l'entrée dans la file d'attente.

## ÉQUIPEMENT

La course ayant lieu en nocturne, les concurrents devront se munir d'une lampe frontale et d'un vêtement réfléchissant.

# SIGNALISATION

Fléchage lumineux au sol ou à mi-hauteur sur les parcours.

# MISE HORS COURSE

En cas de non respect des parcours et des consignes données par les bénévoles de l'association. Le temps d'un concurrent qui se présenterait à l'arrivée du 10km plus d'une heure 30 après le départ de cette course ne sera pas pris en compte.

# PARKING, DÉPART, ARRIVÉE ET VESTIAIRES

Départ et arrivée au stade Gaillot Sutter, face à la caserne des sapeurs pompiers. Un parking gratuit est prévu au Chillou d'Ozon, à moins de 500m du départ/arrivée. Interdiction de stationner devant le stade Gaillot Sutter et la caserne des sapeurs pompiers.

Plusieurs couloirs seront matérialisés avant la ligne de départ avec maintien de la distanciation physique à un mètre. Le port du masque est obligatoire jusqu'à la ligne de départ.

# SERVICE MÉDICAL

- service médical assuré par La Croix Rouge Chatelleraudaise.
- présence sur les lieux d'une ambulance et d'une liaison radio avec un médecin.
- la course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé.

Les services médicaux positionnés sur le parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre la course.

# DOUCHES ET SANITAIRES

Les douches et sanitaires ne seront pas utilisables (mesure sanitaire liée à la pandémie de COVID-19)

## ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à CHATEL' ZOMBIRUN.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## CATEGORIES

Les 2 courses sont ouvertes aux cadets, juniors, espoirs, seniors et masters, hommes et femmes (2005 et antérieurement). La course Jack la Lanterne est aussi ouverte aux minimes (2006-2007)

## RÉCOMPENSES

- Une soupe chaude de potiron sera servie à l'arrivée. Chaque coureur devra prévoir son propre gobelet ecotasse.
- Les 3 premiers et premières du scratch pour chaque course recevront une récompense en lien avec le thème de la course ainsi que les 3 meilleurs déguisements sur le thème d'Halloween pour chaque course. Un jury sera chargé de déterminer le classement.
- Récompenses vers 20h30 au stade Gaillot Sutter. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses. Les concurrents récompensés devront se présenter avec un masque et respecter les mesures de distanciation.

## CLASSEMENT

Pour tous les concurrents du 5km et du 10km, sur le site [www.courirdanschatellerault.com](http://www.courirdanschatellerault.com), rubrique CHATEL' ZOMBIRUN.

## SÉCURITÉ

La sécurité de la course sera assurée par des commissaires bénévoles qui seront identifiés par une tenue de l'organisation. Les coureurs seront prioritaires sur la voie publique, mais ils devront malgré tout se conformer au Code de la route et suivre les consignes données par les bénévoles signaleurs de l'association.

## UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs de "CHATEL' ZOMBIRUN", ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au "CHATEL' ZOMBIRUN", sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. »

« J'autorise également les organisateurs à publier sur le site [www.courirdanschatellerault.com](http://www.courirdanschatellerault.com) mon nom, prénom, catégorie, club, numéro de licence accompagnés de mes classements et résultats. »

## CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

# CONCLUSION

L'inscription d'un participant certifie son engagement à se soumettre sans restriction à l'ensemble des dispositions du règlement "CHATEL' ZOMBIRUN" 2021.

BONNE COURSE...